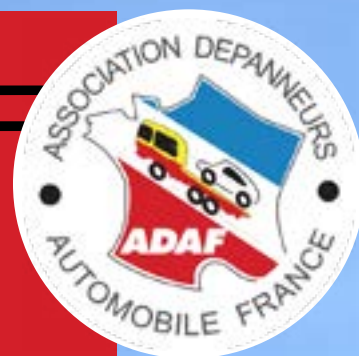


# ADAF

# MAG



PRINTEMPS-ETE 2021



#02 • Association des Dépanneurs Automobiles de France

# EDITO

Vous le savez, depuis l'an passé, le journal de l'ADAF a fait son grand retour !

Retrouvez désormais chaque semestre un nouveau numéro, au contenu divers et varié.

Ce journal est également une manière de vous remercier pour votre engagement et votre soutien auprès de la grande famille qu'est l'ADAF. Sans votre fidélité, il nous serait impossible d'avancer et d'entreprendre de nouveaux projets.

2020 aura été une année charnière aussi bien pour l'association que pour notre activité ; personne n'aura été épargné.

Pour la seconde fois de son histoire, le 24ème salon international du dépannage, n'a pas pu avoir lieu. Nous espérons enfin nous rattraper l'an prochain, afin de se retrouver et de partager des moments uniques.

Pour vous aider à patienter, voici le second tirage du nouveau ADAF Mag.

Bonne lecture.

L'équipe de l'ADAF.



## SOMMAIRE

### MOTS DU PRÉSIDENT

p.03

### ACTUALITÉS

p.04

### SALON 2021

p.06

### TARIFS RÉGLEMENTAIRES

p.09

### RÉGLEMENTATIONS

p.10



# LE MOT DU **PRESIDENT**

Nous voilà un an après le début de la crise sanitaire, et que dire ?

Le bilan à N+1 est loin d'être glorieux pour tout le monde :

Les confinements successifs ont eu une forte incidence sur le volume des interventions, en baisse significatives. Economiquement, il est compliqué pour certains d'entre nous d'aborder une vision sereine sur l'avenir ; néanmoins il faut tenir le cap et faire front ensemble.

A mon grand désarroi, en plus de faire face à cette crise, je déplore l'absence et le manque de soutien des assistants pour lesquels nous avons mis un maximum de moyens en place pour répondre à leurs attentes.

Avec un premier report du salon l'an passé, l'association a dû redoubler d'efforts et d'inventivité pour contrer les difficultés et garantir la survie de l'ADAF.



Mais malheureusement la pandémie a eu une nouvelle fois raison du salon international du dépannage. Les membres du comité et moi-même avons pris, en effet, la décision de reporter encore une fois le rendez-vous annuel des dépanneurs.

Une décision lourde de conséquence pour l'ensemble de nos partenaires mais également pour l'ADAF.

Le jour des retrouvailles sera à marquer dans les annales !

Je tenais, cependant, à adresser mes profonds remerciements à l'ensemble de nos adhérents, pour leur soutien sans faille. C'est grâce à eux que l'ADAF est encore sur pied à l'heure actuelle.

Prenez soin de vous et restez optimiste !

**SEUL ON VA PLUS VITE,  
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !!**

*Serge Hittenfinck*  
Président de l'ADAF



# L'ACTUALITÉ DE **L'ADAF**

## Présence sur LinkedIn



Vous connaissez certainement notre page Facebook @adaf.fr, mais saviez-vous que nous avons désormais une page LinkedIn ?

L'ADAF souhaitait élargir sa visibilité et rien de mieux que de se lancer sur le réseau professionnel n°1 en France et à l'étranger. LinkedIn offre de nombreux avantages et nous espérons vous retrouver bientôt sur notre page associative !

Comment nous trouvez sur LinkedIn ?

- 1- Tapez : **ADAF - Association des Dépanneurs Automobiles de France**
- 2- **Suivez-nous !**

## Le nouveau site Internet de l'ADAF



Retrouvez désormais toutes les informations de l'ADAF sur le site internet : **[www.association-adaf.fr](http://www.association-adaf.fr)**

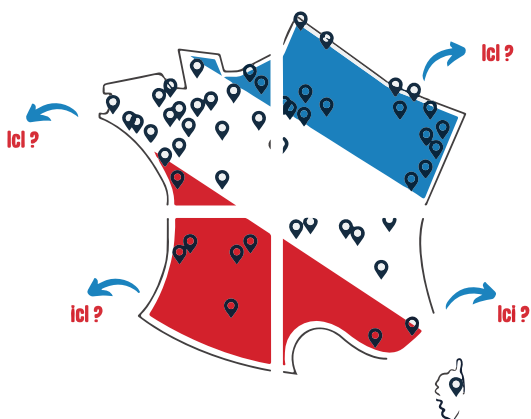
Dans un premier temps, le site a été pensé pour vous rendre service, vous accompagner et vous offrir une plus large visibilité de l'association.

Mais plus encore, ce site permet, aussi, de valoriser notre incontournable salon, de montrer nos engagements et de donner envie à de nouveaux membres de rejoindre notre grande et belle famille.

Informations sur le salon, actualités de l'association et du secteur du dépannage, nouveautés, ...

N'hésitez pas à jeter un œil, si ce n'est pas déjà fait.

## Devenez l'un de nos délégués régionaux



L'ADAF est toujours à la recherche de ses délégués régionaux dans le but d'offrir une plus grande visibilité, à notre belle association, sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi, nous faisons un nouvel appel à candidature !

Les missions des délégués seraient d'aider le secrétariat à trouver de nouveaux adhérents, et de représenter l'ADAF au sein des instances départementales de la sécurité routière. Ainsi, ces représentants régionaux auront une place à part entière au sein de l'association et seront au cœur de la vie associative de l'ADAF.

## Adhésion 2021

Chaque adhésion compte pour notre association et cette année d'autant plus !

Le contexte sanitaire rend les choses difficiles et la survie de l'ADAF repose cette année sur le nombre de cotisations.

Nous tenions à remercier la loyauté de nos adhérents de longues dates et à remercier nos nouveaux membres pour leur confiance !

On ne le répétera jamais assez, mais sans vous, nous n'existerions pas, alors **MERCI** à chacun d'entre vous.

Afin de vous rendre les choses plus simples, nous avons mis en place depuis peu, un nouveau mode de paiement pour payer votre cotisation :

Il vous est désormais possible de régler directement par CB, via le lien se trouvant sur le site internet de l'ADAF.

Nous vous parlerons plus en détails dans le prochain numéro du magazine.



## Partenariat avec LDM



Depuis quelques semaines maintenant, l'ADAF a annoncé sa collaboration avec le **magazine LDM**. Ce périodique est une référence pour tous les professionnels et passionnés du dépannage et du remorquage.

En effet, depuis plus de 20 ans, **LDM** met en avant des sociétés du secteur, dont l'ADAF, c'est pourquoi, nous avons décidé de créer ce partenariat.

Pour fêter l'événement et vous remercier de votre bienveillance, un jeu-concours est organisé :

Pour remporter **1 abonnement d'un an** à cette revue emblématique, il vous suffit de remplir le bon ci-dessous et de nous le renvoyer soit par mail : [secretariat.adaf@gmail.com](mailto:secretariat.adaf@gmail.com), soit par courrier : 26 rue du maréchal Foch 22200 GUINGAMP.

Un tirage au sort sera effectué le **12 Juillet 2021**.

### BULLETIN DE PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS

Nom : .....	Adresse: .....
Prénom : .....	Code postal + ville: .....
Société : .....	Téléphone : .....

Bulletin à remplir et à renvoyer avant le 05 Juillet 2021



# SALON 2021...



Pour la deuxième fois consécutive, le **salon international du dépannage** est reporté. La crise sanitaire, ainsi que les restrictions gouvernementales, ont contraint le comité de l'ADAF à prendre une nouvelle fois cette décision difficile.



Initialement prévu les 16, 17 et 18 Juin 2020, puis les 01, 02 et 03 Juin 2021, les **nouvelles dates** du salon vous sont communiquées en **exclusivité** dans ce magazine.

Un gros travail a déjà été effectué pour vous proposer de nouvelles animations, c'est pourquoi le lieu de report reste inchangé. La prochaine édition du salon aura effectivement lieu au **Parc des Expositions de Nantes**.

# UN NOUVEAU COUP DUR



Nous vous l'annonçons déjà l'an passé, le salon est, pour notre belle association, une part importante des recettes annuelles. Un second report engendre donc un risque pour la pérennité et la survie de l'ADAF. C'est pourquoi nous avons besoin de vous pour renouveler votre cotisation dès la fin d'année et fédérer autour de vous de nouveaux membres.

**Parlez de l'ADAF autour de vous, si vous souhaitez voire perdurer notre association !**

LA VIE EST  
BIEN PLUS  
BELLE EN  
**ORANGE.**



# RENT @ CAR

+ P R O C H E , - C H E R

Ouvrez votre agence Rent A Car et mettez du carburant dans votre chiffre d'affaires !



**UNE FORMULE** spécialement étudiée pour diversifier votre activité



**UN INVESTISSEMENT MINIMUM** pour acquérir de nouveaux clients et enrichir votre offre de services



**LE SOUTIEN DU RÉSEAU LEADER** de la location de véhicules de courte durée de proximité

**CONTACTEZ-NOUS**

Par mail : [franchise@rentacar.fr](mailto:franchise@rentacar.fr)

Par téléphone : 01 80 51 37 47



# LES TARIFS RÈGLEMENTAIRES

## Nouveaux tarifs sur autoroute

Depuis le **29 Juillet 2020**, les dépanneurs agréés doivent facturer leurs interventions, **1.44%** plus chères qu'en 2019.

Les prix, sur autoroutes et routes express, s'élèvent à **131.94€**, pour tous les remorquages de véhicule dont le PTAC est inférieur à 1,8 tonne et atteignent **163.15€** TTC pour les remorquages concernant les véhicules dont le PTAC est compris entre 1,8 tonne et 3,5 tonnes. Ces deux tarifs correspondent aux dépannages effectués du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00.

Ces montants sont majorés de **50%** pour les interventions se déroulant entre 18h00 et 08h00 et les samedis, dimanches et jours fériés.



	Forfait <1,8 tonnes	Forfait >1,8 tonnes
<b>Forfait standard</b>	131,94 €	163,15 €
<b>Forfait majoré</b>	197,91 €	244,73 €

## Nouveaux tarifs fourrière

Le **14 Août 2020**, une nouvelle réglementation a été établie : celle concernant l'augmentation de certains **frais de mise en fourrière**.

Les barèmes des frais de fourrière sont fixés en tenant compte de la taille des communes.

Les grandes villes, telles que, Paris, Lyon, Marseille, Toulouse font l'objet d'un barème spécifique.

Pour retrouver le détail des tarifications, vous pouvez vous rendre sur le site du gouvernement.

	2020
<b>Immobilisation matérielle</b>	7,60 €
<b>Déplacement véhicule</b>	De 7,60 à 22,90 €
<b>Frais d'enlèvement</b>	De 45.70 € à 274.40 €
<b>Garde journalière</b>	De 3 € à 9.20 €
<b>Expertise</b>	De 30.50 € à 91.50 €



# LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

## Signalisation véhicules prioritaires



Les véhicules de dépannage sont considérés comme véhicules prioritaires, depuis le **17 Décembre 2020**.

Il sera, désormais, possible de marquer de **bandes rétro réfléchissantes jaune et rouge** vos dépanneuses au même titre que les véhicules d'urgence et de secours.

Cette mesure fait partie des nouvelles réglementations, **non obligatoire**.

## Signalisation Angle-Mort



Depuis le **5 Janvier 2021**, il est **obligatoire**, pour les véhicules circulant en zones urbaines et dont le PTAC est supérieur à 3.5 tonnes, d'avoir une signalisation matérialisant la **position des angles morts**.

L'apposition des autocollants doit être fait sur les côtés et l'arrière du véhicule : en 3 ou 5 endroits sur la carrosserie, en fonction du véhicule.

Une **amende** de 135€, est encourue, si la signalétique n'est pas posée.

## Taxe à l'essieu



Depuis le **1er Janvier 2021**, la gestion et le recouvrement de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers (TSVR) sont transférés à la direction générale des finances publiques (DGFiP).

En d'autres termes, plus aucune déclaration n'est à faire auprès de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI), sauf en cas de changement survenu avant le 1er Janvier 2021 (régularisation d'une mise en

circulation ou retrait d'un véhicule).

Par ailleurs la nouvelle **taxe à l'essieu** sur les véhicules lourds de transport de marchandises remplace la TSVR depuis cette même date.

Les premières démarches seront à effectuer à compter de 2022. Cette nouvelle taxe devra être déclarée et payée annuellement et de manière dématérialisée, soit sur :

- L'annexe de déclaration de TVA ;
- La déclaration annuelle de TVA.

Seuls les véhicules lourds de transport de marchandises utilisés en France pour les besoins de la réalisation d'activités économiques sont soumis à cette nouvelle taxe. Cette taxe est destinée à financer l'entretien de la voirie.



# CONTACTEZ NOUS



06.72.67.80.12



SECRETARIAT.ADAF@GMAIL.COM



26 RUE DU MARÉCHAL FOCH  
22 200 QUINGAMP

## SUIVEZ NOS ACTUALITÉS & REJOIGNEZ-NOUS



@ADAF.FR



WWW.ASSOCIATION-ADAF.FR



ADAF - ASSOCIATION DES DÉPANNEURS AUTOMOBILES DE FRANCE





International Towing Show

# SALON INTERNATIONAL DU DÉPANNAGE

Avant  
première  
Adhérent



24<sup>ème</sup>  
th

EDITION

LES 03, 04 & 05 MAI 2022



03, 04 & 05 MAY 2022

ENTRÉE GRATUITE  
FREE ENTRANCE



EXPOSANTES



PLUS D'INFORMATIONS SUR [WWW.ASSOCIATION-ADAF.FR](http://WWW.ASSOCIATION-ADAF.FR)



+33(0)672 678 012 - [SECRETARIAT.ADAF@GMAIL.COM](mailto:SECRETARIAT.ADAF@GMAIL.COM)

